



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Préfecture

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Affaire suivie par :

Martine ROQUES

Mail : pref-cdac34@herault.gouv.fr

Tél. : 04 67 61 61 58

ATTESTATION PRÉFECTORALE

Le Préfet de l'Hérault atteste que :

le 15 février 2018, a été enregistrée au secrétariat de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.), une demande formulée par la S.A.S. V&B sise 2 Rue de la Roberderie – Z.I. Bellitourne à AZÉ (53) en vue d'être autorisée à la modification substantielle par changement de secteur d'activités d'une boutique à l enseigne « V&B » (Vins et Bières) de 162 m² de surface de vente, situé C.C. La Galerie Géant – Z.A.C. de Montimaran à BÉZIERS (34).

En l'absence de notification d'une décision de la C.D.A.C. dans le délai de deux mois à compter de l'enregistrement de la demande, l'autorisation sollicitée par la S.A.S. V&B est réputée accordée le 15 avril 2018, en application de l'article n° R752-19 du code de commerce.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet
Président de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

Philippe NUCHO